

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER,  
EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES  
SUR LE CLIMAT

MINISTÈRE DU LOGEMENT  
ET DE L'HABITAT DURABLE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

### Décision du 10 mars 2017 portant nomination des représentants du personnel au comité technique de l'administration centrale institué au ministère de l'environnement, l'énergie et de la mer

NOR : DEVK1706384S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat et la ministre du logement et de l'habitat durable,

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics ;

Vu l'arrêté du 27 juin 2011 modifié portant création de comités techniques au sein des services du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;

Vu le procès-verbal de recensement et de dépouillement des votes du comité technique de l'administration centrale du 8 décembre 2014 en vue de la désignation des représentants du personnel au comité technique de l'administration centrale ;

Vu la décision du directeur des ressources humaines du 2 novembre 2015 relative à la composition du comité technique de l'administration centrale ;

Vu la liste des candidatures de Force ouvrière au scrutin du CT-AC du 4 décembre 2014 ;

Vu la liste des candidatures de l'UNSA au scrutin du CT-AC du 4 décembre 2014 ;

Vu la liste des candidatures de la CFDT au scrutin du CT-AC du 4 décembre 2014 ;

Vu la proposition de nomination du 30 août 2016 de Force ouvrière ;

Vu la proposition de nomination du 23 septembre 2016 de l'UNSA ;

Vu la proposition de nomination du 24 février 2017 de la CFDT,

Décident :

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Patrick FROITIER est nommé au comité technique de l'administration centrale en qualité de représentant du personnel comme membre suppléant, au titre de l'organisation FO, en remplacement de Mme Françoise LEFEVRE.

M. Philippe LE-GUILLOU est nommé au comité technique de l'administration centrale en qualité de représentant du personnel comme membre suppléant, au titre de l'organisation FO, en remplacement de M. Mathieu MOREL.

M. Luc BODINATE est nommé au comité technique de l'administration centrale en qualité de représentant du personnel comme membre titulaire, au titre de l'organisation UNSA, en remplacement de M. Bertrand OUDRY.

M. Antoine DE PINS est nommé au comité technique de l'administration centrale en qualité de représentant du personnel comme membre suppléant, au titre de l'organisation UNSA, en remplacement de M. Luc BODINATE.

M. Dominique VINCENT est nommé au comité technique de l'administration centrale en qualité de représentant du personnel comme membre titulaire, au titre de l'organisation CFDT, en remplacement de M. Alain POULLEAU.

Mme Anne BOISROUX-JAY est nommée au comité technique de l'administration centrale en qualité de représentant du personnel comme membre titulaire, au titre de l'organisation CFDT, en remplacement de Mme Isabelle MESLIER.

M. Bruno JOSNIN est nommé au comité technique de l'administration centrale en qualité de représentant du personnel comme membre suppléant, au titre de l'organisation CFDT, en remplacement de M. Dominique VINCENT.

Mme Chantal RELAND est nommée au comité technique de l'administration centrale en qualité de représentant du personnel comme membre suppléante, au titre de l'organisation CFDT, en remplacement de Mme Anne BOISROUX-JAY.

## Article 2

L'article 1<sup>er</sup> de la décision du 2 novembre 2015 est modifié comme suit:

### 1. Membres titulaires

#### *Au titre de l'organisation FO*

Mme Jacqueline BALZA.  
M. Yves DARLOT.  
Mme Laurence PICHELIN.  
M. Dominique BOUTON.

#### *Au titre de l'organisation CGT-FSU*

Mme Marie-Christine VAN MARLE.  
M. Francis COMBROUZE.

#### *Au titre de l'organisation CFDT*

M. Dominique VINCENT.  
Mme Anne BOISROUX-JAY.

#### *Au titre de l'organisation UNSA*

M. Luc BODINATE.  
Mme Colette VANDAELE.

### 2. Suppléants

#### *Au titre de l'organisation FO*

Mme Céline BARBE.  
M. Patrick FROITIER.  
M. Philippe LE-GUILLOU.  
M. Jérémy DEVAUX.

#### *Au titre de l'organisation CGT-FSU*

Mme Patricia CERISAY.  
Mme Dominique CITRON.

#### *Au titre de l'organisation CFDT*

M. Bruno JOSNIN.  
Mme Chantal RELAND.

*Au titre de l'organisation UNSA*

M. Antoine DE PINS.  
Mme Karine MANGIN.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministère du logement et de l'habitat durable.

Fait le 10 mars 2017.

*Le directeur des ressources humaines,*  
J. CLÉMENT